



BAIL PROFESSIONNEL

Par ROCK

BONJOUR

je suis un particulier et je loue un local via un bail professionnel
j ai un litige avec le locataire; de quel tribunal une action en justice cela relève t il?
merci

Par Nihilscio

Bonjour,

C'est de la compétence du tribunal judiciaire tout comme d'ailleurs les baux commerciaux.

Par AGeorges

Bonsoir Rock,
je loue un local via un bail professionnel
j ai un litige avec le locataire

Si vous avez un litige avec vous-même, vous pourriez peut-être vous arranger entre vous ?

Par Nihilscio

Si vous avez un litige avec vous-même ...

Si vous ne maîtrisez pas parfaitement la langue française, peut-être devriez-vous ouvrir un dictionnaire ?

Le verbe "louer", tout comme le nom "hôte", est ambivalent.

Par ROCK

MERCI

Par AGeorges

@Nihilscio

Si vous ne maîtrisez pas parfaitement la langue française

Quand j'ai consulté ce post, j'ai vu que vous aviez déjà répondu, et j'en ai profité pour faire un petit jeu de mot basé justement sur son double sens.

Visiblement, vous ne l'avez pas compris.

C'est vrai, j'aurais dû ajouter une émoticône !